



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ, À LA SALLE WILLIE-
CYR, LE MERCREDI 12 AVRIL 2023 À 19 h 00.**

Sont présent(e)s :

M. Étienne Baillargeon	Maire
M. Michel Paquet, conseiller	siège n° : 1
M. Yvan Thibeault, conseiller	siège n° : 2
M. Bernard Jourdain, conseiller	siège n° : 3
Mme Thérèse Gendreau, conseillère	siège n° : 4
M. Jean Proulx, conseiller	siège n° : 6

Mme Stecy Martens, adjointe administrative, secrétaire d'assemblée

Sont absent(e)s :

M ^{me} Carole Jourdain, conseillère	siège n° : 5
--	--------------

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

La maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19 h 00

16 personnes sont présentes à la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture d'assemblée
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2023 et de la séance extraordinaire du 29 mars 2023
5. CONSEIL MUNICIPAL
 - 5.1. Communication du maire et suivi des conseillers
6. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 6.1. Dépôt de la correspondance
7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit
 - 7.2. Dépôt des états financiers au 31 mars 2023
 - 7.3. Remplacement de l'adjointe administrative et autorisation de signature en l'absence de l'adjointe administrative
 - 7.4. Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan – approbation du règlement d'emprunt no 23-01 – recouvrement final et temporaire de la cellule d'enfouissement no 3 (sous-cellules 3b et 3c) et travaux connexes au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau
 - 7.5. Offre de Services Maryse Shaffer consultation consultante spécialisée en dotation et évaluation pour combler le poste de directeur général
 - 7.6. Report de la séance ordinaire du mercredi 10 mai au mardi 16 mai 2023
8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
10. HYGIÈNE DU MILIEU
11. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
12. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 12.1 Demande de dérogation mineure pour le lot 6 343 389, à Pointe-des-Monts
 - 12.2 Approbation du Procès-verbal de la réunion du CCU du 22 mars 2023
 - 12.3 Autorisation pour l'inspecteur en urbanisme à signer les avis de conformité à la réglementation municipale
13. VARIA _____
14. PÉRIODE DE QUESTIONS
15. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023-04-01 2. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE la vacance du poste à titre de directeur général et secrétaire-trésorier

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Gendreau

QUE madame Stecy Martens soit nommée secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2023-04-02 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Étienne Baillargeon,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Bernard Jourdain

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2023-04-03 4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2023 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MARS 2023

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 mars 2023 et de la séance extraordinaire du 29 mars 2023 préalablement à la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean Proulx

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 mars 2023 et de la séance extraordinaire du 29 mars 2023 soient approuvés.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

5. COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS

5.1 Maire :

Il mentionne que plusieurs étaient victimes de vols et de vandalisme dans notre village. Il nous demande d'être vigilant. Il mentionne, aussi que si, vous êtes témoins de ce genre de méfaits de communiquez avec la Sureté du Québec ou si vous avez des craintes pour porter plainte vous pouvez passer par lui en appelant au bureau.

Conseillers :

M. Yvan Thibeault souligne le départ à la retraite de madame Diane Hovington, infirmière depuis 42 ans dans notre village. Il la remercie pour son travail auprès des citoyens pendant toutes ces années. Merci madame Hovington.

5.2. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Dépôt de projet d'entente pour le Centre National des Naufrages

2023-04-04 7.1 LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 31 mars 2023 est déposée pour approbation par les membres du conseil ;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs ;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yvan Thibeault

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 31 mars 2023, au montant de 78 037.53 \$ et d'en autoriser le paiement ;

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2023-04-05 7.2 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2023

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 31 mars 2023 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité du village de Baie-Trinité ;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : M. Michel Paquet

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 31 mars 2023.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2023-04-06 7.3 REMPLACEMENT DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE ET NOMINATION DU REMPLAÇANT COMME SIGNATAIRE DES EFFETS BANCAIRE LORS DE L'ABSENCE DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

ATTENDU QUE l'adjointe administrative sera en vacances du 26 avril au 10 mai inclusivement;



ATTENDU QUE madame Martens est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Baie-Trinité les documents nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci ainsi que les effets bancaires.

ATTENDU QUE les bureaux de la Municipalité de Baie-Trinité resteront ouverts pendant cette période;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Gendreau

QUE monsieur René Poulin remplace madame Martens du 26 avril au 10 mai inclusivement et soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Baie-Trinité les documents nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci durant la période.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2023-04-07 7.4 RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN – APPROBATION DU RÈGLEMENT D’EMPRUNT no 23-01 – RECOUVREMENT FINAL ET TEMPORAIRE DE LA CELLULE D’ENFOUISSEMENT NO 3 (SOUS-CELLULES 3B ET 3C) ET TRAVAUX CONNEXES AU LIEU D’ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE RAGUENEAU

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Bernard Jourdain

QUE le conseil municipal approuve le règlement d’emprunt no 23-01 – Recouvrement final et temporaire de la cellule d’enfouissement no 3 (sous-cellules 3B et 3C) et travaux connexes au lieu d’enfouissement technique de Ragueneau au montant de 1 011 867,51 \$.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2023-04-08 7.5. OFFRE DE SERVICES D’UNE CONSULTANTE SPÉCIALISÉE EN DOTATION ET ÉVALUATION POUR POURVOIR LE POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONSIDÉRANT que la municipalité de Baie-Trinité est à la recherche d’un directeur général

CONSIDÉRANT que Mme Maryse Shaffer satisfait les critères de sélection pour faire le processus de sélections afin de sélectionner notre prochain directeur général

CONSIDÉRANT l’opportunité pour la municipalité de bénéficier de soutien en ressource humaine et relations du travail ;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean Proulx

APPUYÉ PAR : M. Yvan Thibeault

QUE la municipalité de Baie-Trinité mandate Maryse Shaffer consultation au montant de 5900.00\$ plus taxes pour compléter le mandat en dotation et nomme Stecy Martens pour signer les documents requis

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2023-04-09 7.6 REPORT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 10 MAI AU MARDI 16 MAI 2023

ATTENDU QU'en raison des vacances de notre adjointe administrative madame Stecy Martens du 26 avril au 10 mai inclusivement;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Michel Paquet

QUE la séance du conseil soit reportée au mardi 16 mai 2023;

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2023-04-10 12.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE LOT 6 343 389, À POINTE-DES-MONTS

ATTENDU QUE la construction d'un abri forestier de 12 m2. Ce qui va à l'encontre de l'article 1.9 du règlement 2016-1002 qui stipule que la superficie de l'abri forestier doit être de moins de 10 m2.

ATTENDU QUE le Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) recommande d'accepter les dérogations mineures pour le lot 6 343 489

ATTENDU QUE la demande ne cause pas un préjudice sérieux au requérant et que celle-ci ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Bernard Jourdain

D'accepter la demande de dérogation mineure pour le lot 6 343 489 à Baie-Trinité.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2023-04-11 12.2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CCU DU 22 MARS 2023

ATTENDU QUE le CCU s'est réuni le 22 mars 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean Proulx

D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU du 22 mars 2023

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2023-04-12 12.3. AUTORISATION POUR L'INSPECTEUR EN URBANISME À SIGNER LES AVIS DE CONFORMITÉ À LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

ATTENDU QU'en vertu de l'article 119 alinéa 7 sur la loi de l'aménagement et l'urbanisme permettent à la municipalité par règlement de désigner un fonctionnaire municipal responsable de la délivrance des permis et certificats.

ATTENDU QUE l'inspecteur en bâtiment a été désigné pour faire respecter la réglementation municipale et provinciale.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Gendreau

QUE m. Erik St-Gelais, l'inspecteur en bâtiment soit le fonctionnaire désigné pour signer tout document demandant un avis de conformité à la réglementation municipale.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



13. VARIA

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Yvan Chouinard,

1. Qu'est-ce que le point 12.3 à propos de la signature de l'urbaniste?
2. Est-ce que le centre de tri peut prendre les camions-bennes et être ouvert dans la semaine?

Mme Sylvie Girard,

1. Est-il possible de mettre dans votre ordre du jour un compte rendu à propos des services d'urgences chaque mois pour rassurer les gens?
2. Est-ce qu'on va devenir autonome dans notre service incendie?

Mme Colette Imbeault,

1. Le dossier pour les adresses civiques qui ont une problématique de doublons va-t-il être réglé bientôt?

M. Jean-Claude Carrier,

1. Est-ce que la génératrice qui est hors fonction est réparée?

Mme Yolaine Lefrançois,


1. Est-ce que c'est nous qui nous occupons des bords de la route 138, car c'est désastreux?

2023-04-13 15. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yvan Thibeault

DE lever l'assemblée, il est 19h42.


Étienne Baillargeon
Maire


Stecy Martens
Adjointe administrative
Secrétaire d'assemblée